

Ref : CA2020/39

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUILLET 2020

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUIN 2020

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 10 juillet 2020 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE le procès-verbal du conseil d'administration du 12 juin 2020, tel que figurant en pièce ci-jointe à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 10 juillet 2020.

Nombre de membres présents	23
Nombre de membres représentés	7
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	30
Nombre de votes pour	30
Nombre de votes contre	0

Le président,

Signé

Lionel LARRÉ.

Publié le : 24/07/2020

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux : 21/07/2020